

Sujet : Fwd: Forsane Alizza

De : Mohamed Bellahrach <m.bellahrach@gmail.com>

Date : 31/03/2012, 13:26

Pour : "Karim.karimi Email Direction" <karim.karimi15@gmail.com>

Objet: Forsane Alizza

Forsane Alizza, un groupuscule dissous en février 2012

Par Christophe Cornevin Mis à jour le 30/03/2012 à 10:25 | publié le 30/03/2012 à 08:28

Forsane Alizza, alias les «Cavaliers de la fierté», groupuscule fondamentaliste, a été frappé de dissolution depuis le 29 février 2012 par le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant.

Forsane Alizza, alias les «Cavaliers de la fierté», était dans le collimateur de la police depuis plusieurs mois. Considéré dans une récente note des services de renseignements portée à la connaissance du Figaro comme un «groupement de fait pro-djihadiste», ce groupuscule fondamentaliste a été frappé de dissolution depuis le 29 février 2012 par le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, en vertu de la loi du 10 janvier 1936 portant sur les «groupes de combats et milices privées». Opérée par décret du président de la République en Conseil des ministres, elle est contresignée par le premier ministre et le ministre de l'Intérieur.

Articulé autour d'un noyau dur estimé à une quinzaine de personnes, le groupuscule Forsane Alizza a commencé d'emblée à faire parler de lui à l'occasion d'événements médiatisés.

Promotion de la lutte armée

Dès le 17 septembre 2010, les Cavaliers de la fierté manifestent à Limoges pour protester contre la menace d'un pasteur américain de brûler le Coran et contre «des interpellations de femmes portant le voile intégral».

Soupçonnés par la police de propager «une théorie de promotion de la lutte armée pour des motifs religieux», les crépusculaires cavaliers prônent l'instauration en France du califat et l'application de la charia. Pour motiver la dissolution, la Place Beauvau a invoqué une «remise en cause du régime démocratique et des principes fondamentaux de la République».

Considérant que le groupe «légitime et encourage le djihad en culpabilisant les musulmans sur Internet, de façon rituelle», les analystes du ministère de l'Intérieur considèrent que «leurs propos sont antisémites et antioccidentaux». En novembre 2010, les Cavaliers de la fierté ont même publié un «appel à la lapidation en Occident». Ils qualifiaient alors les

représentants du Conseil français du culte musulman (CFCM) de «dociles lévriers dressés pour garder le troupeau et aboyer lorsque certains sortent du rang». Plus récemment, le 26 avril dernier, les «apôtres» de Forsane, considérant l'homosexualité comme un «fléau», préconisaient: «Quand vous trouvez deux hommes en train de commettre le péché de Loth, mettez-les à mort».

À l'image de groupes de combat ou de milices privées

Toujours de même source, le groupement Forsane Alizza «entretient des relations constantes avec des mouvements islamistes implantés à l'étranger ou des personnes impliquées dans des actes de terrorisme». Il serait, en particulier, «proche de l'organisation britannique interdite al-Muhajiroun qui s'est distinguée pour avoir fait l'apologie des attentats du 11 septembre 2001 et avoir qualifié Tony Blair de “cible légitime” pour tout musulman. Lors de certaines manifestations, les membres de Forsane Alizza arborent les drapeaux et banderoles aux couleurs de l'organisation britannique.»

Observant que «le groupuscule offre à ses membres les plus actifs des entraînements au close-combat», au «tir au paintball avec simulation de prises d'otages», et un «endoctrinement religieux» de ses adeptes, les analystes de la Place Beauvau considèrent que Forsane Alizza présente, par sa forme et son organisation, le caractère de groupes de combat ou de milices privées.

Les policiers ont retenu en particulier un message Internet baptisé «recrutement Forsane Alizza»: «Nous recherchons toutes sortes de compétences mais surtout des soldats, peut-on y lire. Donc, si vous appréciez les sports de combat et êtes capables d'intervenir rapidement lorsque l'on vous sollicitera, alors votre profil nous correspond, inch Allah.»

Sur Internet, les fous d'Allah avaient demandé en février dernier à la France «un pacte de non-agression envers la communauté musulmane»: «Considérant que les musulmans sont en danger constant en France et à l'étranger, nous exigeons de la part du Gouvernement un pacte de non-agression envers la communauté musulmane à l'image de ce qui se faisait à l'époque du Prophète avec les mécréants.»

Forsane exigeait notamment que «les troupes françaises (...) quitt(ent) les territoires à majorité musulmane et ce, sans condition ni délai» ainsi que le «retrait de ces lois abjectes contre le voile et le niqab dans l'espace public comme en privé».

Forsane Alizza prévient: «Si d'aventure nos exigences ne sont pas prises en compte, alors nous considérons que le gouvernement est entré en guerre contre les musulmans!» Forzane Alizza a pour but «d'attenter à la forme républicaine du Gouvernement», ont conclu les policiers.

Mohammed Achamlane n'a pas fait connaître ses observations au cours de la procédure contradictoire. Lors d'une conférence de presse, le 27 janvier 2012, il a déclaré que son

groupement «se prépar(ait) physiquement pour d'éventuelles agressions». N'excluant pas d'appeler à la lutte armée, il avait lancé: «Si les gens ne comprennent pas que notre révolte va se traduire par des actes, il faut être complètement insensé (sic).»